

République du Congo

Rapport sur la Pauvreté

Education, Emplois et Protection Sociale pour une réduction Durable de la Pauvreté

Fiche Descriptive



1. Qu'est-ce que la pauvreté ?

La pauvreté est généralement considérée comme un état de manque ou d'insuffisance de ressources financières pour couvrir ses besoins de base, y compris les besoins alimentaires, d'habillement et de logement. La pauvreté peut être mesurée en termes monétaires en fonction des dépenses mensuelles (ou annuelles) d'un individu. Cette dépense est ensuite comparée à un seuil appelé seuil de pauvreté. Cependant, la pauvreté est un phénomène beaucoup plus complexe que le simple manque d'argent. Il s'agit également d'un état de carences dans d'autres dimensions essentielles du bien-être tel que l'éducation, la santé, l'eau potable parmi tant d'autres.

2. Quelle a été la performance de la République du Congo en matière de réduction de la pauvreté monétaire au cours de la dernière décennie ?

Malheureusement, de faibles efforts ont été réalisés dans le domaine de la collecte des données en République du Congo et le pays ne dispose que de deux enquêtes sur la consommation des ménages : les enquêtes ECOM de 2005 et 2011. L'analyse de la pauvreté effectuée dans le rapport s'est donc limitée à cette période. Selon le Rapport sur la Pauvreté en République du Congo publié par la Banque Mondiale, le Congo a enregistré une baisse substantielle du taux de pauvreté monétaire entre 2005 et 2011. La proportion de la population congolaise vivant sous le seuil national de pauvreté est passée de 50,7% en 2005 à 40,9% en 2011. De même, la proportion de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté, avec moins de 1,90 \$ EU PPA par jour selon les normes internationales, a diminué en République du Congo : elle est passée de 50,2% en 2005 à 37,0% en 2011. Malgré cette amélioration des conditions de vie, le pays affiche encore des résultats insuffisants par rapport à son potentiel en ressources, et à son statut de pays à revenu intermédiaire. Les comparaisons entre les pays montrent que le niveau de pauvreté internationale en République du Congo est nettement

plus élevé que celui d'autres pays comparables à revenu intermédiaire.

3. Quelle a été la performance de la République du Congo en ce qui concerne la pauvreté non-monnaire ?

Dans l'ensemble, la performance de la République du Congo est inférieure aux attentes par rapport à la plupart des mesures non-monnaies du bien-être. Par exemple, le taux d'achèvement du cycle primaire était de 74% en 2012. Malgré les améliorations enregistrées au cours de la dernière décennie, le taux d'accès à l'électricité est très faible comparé au niveau escompté. Entre 2005 et 2011, la proportion des ménages connectés au réseau électrique est passée de 26,7% à 42,5%. Bien que la part de la population bénéficiant d'un accès à l'eau potable ait légèrement augmenté, elle reste encore nettement inférieure au niveau escompté compte tenu du potentiel du pays. La performance du pays est également inférieure aux attentes en matière de connectivité et de densité du réseau routier. En 2014, le pays comptait à peine 5 km de routes par 100 km² de terre. La République du Congo enregistre de très bons résultats en ce qui concerne le réseau de téléphonie mobile (4 ménages sur 5 possèdent un téléphone portable), mais la performance est inférieure aux attentes en matière d'accès à internet. On estime qu'en 2014, 7% seulement de la population utilisait internet.

4. L'amélioration des conditions de vie a-t-elle été ressentie par l'ensemble des populations ?

Non, la majeure partie de la réduction de la pauvreté a été observée dans les deux métropoles du pays : Brazzaville et Pointe-Noire. A Brazzaville, le taux de pauvreté a diminué de 20 points de pourcentage, passant de 42,3% en 2005 à 21,6% en 2011. Pointe Noire a également enregistré une forte réduction de la pauvreté (13 %), passant de 33,5% en 2005 à 20,3% en 2011. En revanche, la pauvreté a augmenté dans les zones rurales où le nombre de pauvres s'est accru de 4,6 points, passant de 64,8% en 2005 à 69,4% en 2011. L'image qui se dégage de ces estimations est celle d'une économie duale, avec des indicateurs de pauvreté nettement plus bas et diminuant beaucoup plus rapidement dans les zones urbaines — en particulier dans les deux grandes agglomérations — que dans les zones rurales.

5. Qu'est-ce qui a contribué à la réduction de la pauvreté ?

Les changements de la structure de l'emploi entre secteurs d'activité ont contribué à réduire la pauvreté de 11,2%. Bien que la proportion des personnes vivant dans un ménage dirigé par une personne sans emploi ou inactive soit demeurée stable entre 2005 et 2011 (environ 18%), un changement positif est intervenu dans les secteurs plus productifs, surtout dans les deux villes principales. La transformation structurelle semble se développer dans la mauvaise direction. Le secteur manufacturier se rétrécit ; il s'agit probablement d'une conséquence du syndrome hollandais. Une part plus importante des ménages dépend de l'agriculture et des services informels pour leur subsistance. Dans les deux grandes métropoles, un changement semble s'opérer vers des emplois de service de meilleure qualité. L'augmentation de la pauvreté dans les zones rurales semble être liée à un surprenant déplacement de la main d'œuvre du secteur manufacturier vers l'agriculture.

L'amélioration du niveau d'éducation de la population a contribué à réduire la pauvreté de 14%. La majeure partie de l'amélioration des compétences a été enregistrée dans les deux villes principales. A Brazzaville et à Pointe-Noire, la proportion des personnes vivant dans des ménages dirigés par une personne n'ayant suivi que l'éducation primaire ou n'ayant aucune éducation a diminué, tandis que la proportion correspondante ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur a augmenté. En revanche, la proportion de personnes vivant dans des ménages dirigés par une personne n'ayant aucune éducation ou n'ayant suivi que l'éducation primaire a augmenté de 46 à 53% dans les zones rurales. Le rapport démontre que l'éducation secondaire du second cycle est le seuil au-delà duquel l'éducation est essentielle pour accéder à un emploi de qualité, et donc avoir un impact significatif sur les revenus et le bien-être.

Parmi les facteurs étudiés, la taille du ménage est celle qui a le plus contribué à la réduction de la pauvreté. La réduction de la taille moyenne des ménages a représenté 38,2% de la réduction de la pauvreté. Bien que la fécondité reste élevée, la République du Congo a commencé sa transition démographique. En conséquence, la taille moyenne des ménages a diminué de près d'une personne, passant de 5,12 personnes en 2005 à 4,28 personnes en 2011. Mais la proportion croissante d'enfants

maintient le taux de dépendance à des niveaux plus élevés, surtout dans les zones rurales.

6. Qu'est est-il des inégalités ?

Les niveaux d'inégalité restent élevés. Le coefficient de Gini a connu une légère augmentation, même si celle-ci n'est pas statistiquement significative (0,465 en 2011 contre 0,460 en 2005). Cette faible augmentation est en phase avec le fait que la réduction de la pauvreté a été plus importante dans les grandes villes que dans les autres zones urbaines et rurales. La consommation par équivalent adulte parmi les 10 % les plus riches était 17,2 fois supérieure à celle des 10% les plus pauvres en 2005 ; cet écart a augmenté pour atteindre 20,0 fois en 2011. Les comparaisons entre pays suggèrent que le niveau d'inégalité est élevé en République du Congo. En effet, le pays est classé parmi les sociétés les plus inégalitaires, selon les données des Indicateurs de développement dans le monde (WDI) portant sur les inégalités dans 105 pays — données disponibles dans le WDI et postérieures à 2010 — la République du Congo occupe la 90ème place sur 105 selon le coefficient de Gini.

7. La réduction de la pauvreté observée entre 2005 et 2011 est-elle durable ?

Le succès du pays en matière de réduction de la pauvreté a eu pour conséquence le fait que de nombreux ménages vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté, restent donc vulnérables et pourraient retomber dans la pauvreté en cas de choc négatif. Les pauvres sont davantage susceptibles d'être exposés à des chocs négatifs. Les maladies graves représentent le choc le plus commun (un ménage sur cinq est affecté par un choc de cette nature), suivi par la faillite d'une entreprise, un décès dans le ménage et une perte de récoltes. Certains ménages sont également affectés par d'autres types de choc (perte de bétail, inondations, perte d'emploi).

La République du Congo a connu une forte croissance économique entre 2002 et 2015. Cette forte croissance économique a été stimulée par la hausse des prix du pétrole et la stabilité politique. Entre 2005 et 2011, le pays a enregistré une croissance soutenue, avec un taux annuel moyen de 5,4%, principalement due aux importants revenus issus de la production pétrolière et de la décision du gouvernement, en 2006, d'amplifier ses investissements dans les infrastructures. Il

semble que l'impressionnante croissance économique de la République du Congo n'ait pas contribué à créer suffisamment d'emplois, notamment parmi les jeunes. Cela n'est pas surprenant puisque la croissance a été stimulée par le secteur pétrolier, qui n'est pas intensif en termes de main-d'œuvre et dont les liens avec le reste de l'économie sont limités. De plus, ces conclusions suggèrent que l'immense programme d'infrastructure mené sous le slogan de la « municipalisation accélérée » a également eu ses limites, du moins entre 2005 et 2011, à créer des emplois suffisamment nombreux pour avoir un véritable impact sur le marché du travail. Cela n'est pas surprenant non plus, dans la mesure où la plupart des emplois créés dans le secteur de la construction sont seulement temporaires.

8. Que faire pour accélérer le processus de réduction de la pauvreté en République du Congo ?

La performance passée en matière de réduction de la pauvreté a été mitigée. Le taux de pauvreté du Congo demeure élevé par rapport aux pays comparables à revenu intermédiaire. La situation s'est détériorée en milieu rural, avec augmentation du taux de pauvreté, de la sévérité de la pauvreté, ainsi que du nombre de pauvres. De même, beaucoup de non-pauvres demeurent à risque de basculer dans la pauvreté en cas de chocs. Afin d'atteindre les objectifs de développement tels qu'élaborés dans le Plan National de Développement (PND) 2017–2021, la République du Congo devra prendre des actions prioritaires pour éradiquer durablement la pauvreté.

- **Investir dans le capital humain** : Un niveau de compétences adéquat et une bonne santé sont des conditions préalables pour réussir sur le marché du travail. Les analyses suggèrent qu'en République du Congo, l'éducation n'apporte pas de différences notables en dessous du secondaire supérieur. Par conséquent, la lutte contre la pauvreté doit être axée sur l'abandon scolaire et la transition vers l'enseignement secondaire. L'éducation de la population, en lui apportant les compétences nécessaires, sera essentielle pour que le pays progresse vers son objectif de diversification économique. La formation professionnelle doit également jouer un rôle central, en particulier pour ceux qui sont déjà déscolarisés.



- **Fournir de meilleurs services à la population** : Malgré une réduction substantielle de la pauvreté monétaire et une amélioration des indicateurs non-monétaires, le pays performe largement en dessous des attentes compte tenu de son statut de pays à revenu intermédiaire. Notamment, l'accès à l'électricité, l'accès à l'eau potable, l'accès à internet, l'usage de toilettes améliorées, la mortalité maternelle, l'accès au réseau routier, etc. Une attention particulière devra donc être accordée à l'amélioration de l'accès et de la qualité de ces services de base. L'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services à la population aidera le pays à s'établir comme un véritable pays à revenu intermédiaire.
- **Accroître la productivité de l'agriculture et la commercialisation des produits agricoles** : Le pays dépend des importations pour satisfaire ses besoins alimentaires. Pourtant, la disponibilité des terres arables et les atouts dans les domaines de la pêche et de l'élevage offrent de grandes opportunités au pays pour garantir sa souveraineté alimentaire. Ce faisant, les populations rurales pourraient générer des revenus suffisants pour sortir de la pauvreté. Pour que la productivité agricole soit encore plus efficace, elle doit s'accompagner d'autres mesures telles que l'accès au crédit, une meilleure connectivité avec les marchés ainsi que la recherche et le développement pour de meilleurs intrants, etc.
- **Étendre la couverture des programmes officiels de protection sociale** : Plusieurs facteurs militent en faveur de l'intensification de programmes sociaux en faveur des plus

démunis : le niveau élevé des inégalités, la vulnérabilité d'une bonne partie des non-pauvres face aux chocs, et le fait que la croissance ne soit pas partagée. Ceci appelle le Gouvernement à étendre un programme comme Lisungi pour qu'il profite à davantage de pauvres et de nécessiteux. En l'absence de tels programmes de protection sociale, les pauvres utilisent des mécanismes informels d'adaptation qui sont inefficaces et qui peuvent avoir des conséquences négatives à moyen et long terme.

- **Soutenir le développement d'un secteur privé créateur d'emplois** : L'état ne pourra pas à lui seul créer suffisamment d'emplois de qualité pour absorber la demande surtout de la part des jeunes diplômés. Il sera également important de prendre des mesures pour faciliter les investissements privés destinés à créer des emplois dans des secteurs autres que celui du pétrole, notamment à travers des efforts d'amélioration de la production et de la distribution de l'électricité, et un meilleur accès au crédit pour le secteur privé.
- **Augmenter la fréquence de collecte des données sur la pauvreté** : Sur le plan international, il est recommandé de conduire une enquête de pauvreté tous les trois à cinq ans maximum. Au Congo, ce délai est largement dépassé, et tout porte à croire que la prochaine ECOM n'aura pas lieu avant 2018 à cause du retard dans la conduite du recensement général de la population et de l'habitat. L'investissement dans une collecte fréquente de données de haute qualité devrait favoriser la conception et la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

